

GESVES

www.gesves.be

info



Bulletin communal n°82 - Juin 2013



réinventons /
la banque et l'assurance

Bureau Somville-Melot : une nouvelle équipe à votre service !

Stéphane et Sébastien Van Laer, ainsi que toute l'équipe de l'agence Polet et Van Laer, unissent leurs compétences avec le Bureau Somville-Melot pour vous proposer un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances et le suivi de vos affaires bancaires

Bureau Somville-Melot

Rue de Gesves, 181 - 5350 OHEY
Tél : 085 61 21 40 Fax : 085 61 25 26
E-mail : somville.melot@portima.be
FSMA : 12823 A-cB N° entr. 0657.477.777



www.somville-melot.be

Horaires : Lundi et vendredi 9h - 12h, 13h30 - 18h, mardi, mercredi, jeudi, 9h-12h, 13h30-16h, samedi 9h30-12h (sauf congés scolaires) + sur rdv.



Deco Styles
Peinture - Décoration
Revêtement sol et mur
Pose et entretien de parquet

Léonet Johan

Le Bois Planté 27
5340 Faulx-les-Tombes
0479/82.50.49
081/41.23.12
leonetjohan@live.be

Peinture intérieur et extérieur
Peinture décorative

Entreprise



- Chauffage
- Sanitaire
- Electricité
- Climatisation

- Installation
- Entretien
- Dépannage

Chée de Gramptinne 154
5340 GESVES
GSM 0472 73 59 83
entreprisejulienmichaux@skynet.be




CENTRE AUTO

- ☞ Pneus + Géométrie
- ☞ Entretien
- ☞ Freins
- ☞ Amortisseurs
- ☞ Échappements
- ☞ Batteries
- ☞ Airco



CENTRE AUTO
Magasin - Pièces - Accessoires
Rue de Brionsart 15 - 5340 GESVES
(Anciennement GESVES AUTO)
0477/89 28 85

PROMO
Profiter du retour de l'été
pour faire l'entretien
de votre AIR-CO à
60,00 €

SOMMAIRE Gesves Info 82

| | |
|---|----|
| Le mot du bourgmestre | 3 |
| Compte-rendu des Conseils Communaux | 4 |
| asbl Gesves Extra | 9 |
| L'animation en maison de repos | 9 |
| Contrat de rivière | 10 |
| Agenda des manifestations | 12 |
| Service Environnement et Agriculture | 14 |
| GAL | 14 |
| PCDN | 15 |
| Week-end GAL | 18 |
| Réunion inter-fabriques | 18 |
| SIEF | 19 |
| Tourisme et Culture | 19 |
| Projet pédagogique | 20 |
| Visite au Foyer St-Antoine | 20 |
| CPAS | 22 |
| Nouvelles de chez nous | 22 |

Comité de Rédaction
Eddy Bodart, Echevin
Christine Sneppe
Pour le Collège Communal de
Gesves
Info.adlgesves@skynet.be
083/670.345



EDITORIAL

Extraits du discours du Bourgmestre José Paulet à l'occasion de la Commémoration du 8 mai 2013

C'est une fois encore avec émotion que je vous remercie, avant toute chose, pour votre présence et ainsi d'avoir répondu pour le 5ème fois à mon souhait de commémorer le 8 mai 1945.

8 mai 1945 – 8 mai 2013. Il y a 68 ans, la Seconde Guerre Mondiale se terminait.

Comme je le rappelle depuis 2009, c'est dans une école de Reims que l'Allemagne nazie capitule le 8 mai '45. Les combats cesseront le lendemain. Dans une autre école, mais à Berlin cette fois, le 9 mai, les Alliés recevront la capitulation officielle en présence des soviétiques, absents à Reims. C'est la fin d'une guerre qui aura tué 64.781.162 millions de personnes, dont une majorité de civils (42.186.200) (militaires : 25.189.100). Une triste première dans l'histoire...

Mais si la joie s'empare de l'Europe le 8 mai, la fin véritable et totale de la Seconde Guerre mondiale interviendra le 2 septembre avec la capitulation du Japon après les explosions atomiques de Hiroshima et Nagasaki des 6 et 9 août et leurs milliers de morts en plus.

Singulier paradoxe donc, il ne s'est rien passé le 8 mai 1945, date à laquelle est rituellement commémorée la capitulation allemande au terme de la Seconde Guerre mondiale. Mais le général Eisenhower, commandant en chef des armées alliées occidentales, avait annoncé que la capitulation serait effectivement proclamée le 8 mai. Et c'est donc à cette date que, depuis 68 ans, l'histoire a retenu.

Après avoir connu la guerre 14-18, le monde s'est écrié « plus jamais ça ». Après la guerre 40-45, le même cri a été lancé ... en vain puisqu'en ce début du 21ème siècle, un peu partout dans le monde, des femmes, des enfants, des hommes vivent en état de guerre et sont soumis à la discrimination. On peut même avancer que le Printemps arabe n'a rien arrangé, ou si peu.

Comme le disait Winston Churchill, « un peuple qui oublie son passé se condamne à la revivre ».

Vous savez que notre commune a adhéré à l'asbl « Territoires de la Mémoire » et qu'une plaque a été placée sur la façade de notre administration communale. Cette asbl nous démontre depuis 1993, date de sa création, que le combat pour la démocratie, la citoyenneté et le rejet de toutes formes d'extrémisme sont profondément actuels. En ce 8 mai 2013, rendons hommage à celles et ceux qui se sont battus pour la liberté et engageons-nous dans la voie qu'ils ont tracée, en continuant leur combat.

Combattants, précisément, prisonniers, déportés ou résistants, ils ont puisé dans les mêmes ressources de courage et d'espérance, persuadés que le bien finirait par triompher du mal, que les valeurs humaines éternelles auraient raison de la folie meurtrière du nazisme et de toutes les formes immondes de racisme et de totalitarisme.

Ils avaient raison. Ils ont vaincu et, aujourd'hui, nous portons leur témoignage devant l'Histoire et devant ceux qui seront l'Humanité de demain : nos jeunes enfants présents à nos côtés comme c'est devenu une tradition depuis quelques années !

En s'associant aujourd'hui comme fidèlement chaque année nous le faisons les 21 juillet et 11 novembre, Gesves affirme une fois encore sa détermination à participer sans trêve à la construction et à la sauvegarde de la Paix et de la Fraternité entre les Hommes !

En guise de conclusion, je voudrais une fois encore, comme je le fais chaque année, mettre en évidence un homme qui mérite notre plus profond respect.

La personne que je veux citer et honorer aujourd'hui n'est autre que notre ami Jacques SEUMOIS, fidèle parmi les fidèles dont la présence et surtout les convictions de l'utilité de manifestations telles que celle d'aujourd'hui n'ont jamais été prises en défaut.

Si je te cite aujourd'hui, cher Jacques, c'est aussi parce que tu es notre dernier ancien prisonnier, notre dernier témoin de la 2ème Guerre mondiale. Du fond du cœur nous formulons des vœux de te retrouver encore parmi nous de nombreuses années. Tu n'auras quand même que 94 ans ce 11 juin 2013 !

Recueillons-nous quelques instants, je vous prie, à la mémoire de nos Morts glorieux avec une pensée pour Omer NICOLAS, ancien porte-drapeau décédé voici quelques jours.

L'appel aux morts pour la patrie et la Brabançonne ont clôturé cette belle cérémonie remplie d'émotion.

Avant la prise de parole du Bourgmestre, des enfants représentants de nos écoles et du Conseil Communal des Enfants ont pris la parole pour s'associer ainsi à leur manière à la Commémoration de ce 8 mai 2013.

José PAULET
Votre Bourgmestre dévoué.



Séance du 21 décembre 2012

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DU CONSEIL COMMUNAL

Après en avoir délibéré, le Conseil communal, par 9 oui et 8 non arrête le règlement d'ordre intérieur du Conseil communal tel que présenté.

FIXATION DU MONTANT DES JETONS DE PRÉSENCE

Le Conseil communal, par 9 oui, 6 non et abstentions DECIDE de fixer le montant du jeton de présence à 142,50 € à partir du 01/01/2013.

ASBL «ALLONS DE L'AVANT» ADL - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAL

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de ne pas procéder au vote par scrutin secret et de désigner comme représentants du Conseil Communal pour siéger à l'Assemblée générale de l'asbl ADL de Gesves, outre le Secrétaire communal désigné antérieurement :

- Pour le groupe GEM : - Monsieur José PAULET ;
- Madame Lydia GRASSERE ;
- Monsieur Eddy BODART ;
- Pour le groupe RPG : - Monsieur Francis COLLOT ;
- Pour le groupe ICG : - Monsieur Philippe HERMAND ;
- Pour le groupe Écolo : - Madame Cécile BARBEAUX ;

ASBL GESVES EXTRA - DÉSIGNATION DE SIX REPRÉSENTANTS

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :

1. d'approuver le changement du nombre de représentants du Conseil communal au sein des Assemblées générales de l'asbl Gesves Extra en portant ce nombre à 6 représentants ;
2. de ne pas procéder au scrutin secret compte tenu du fait que le nombre de candidats est égal au nombre de mandats (6) à pourvoir ;
3. de désigner :
 - Madame Lydia GRASSERE, pour le groupe GEM ;
 - Monsieur Simon LACROIX, pour le groupe GEM ;
 - Monsieur Eddy BODART, pour le groupe GEM ;
 - Monsieur Dominique REYSER, pour le groupe RPG ;
 - Madame Nathalie PISTRIN, pour le groupe ICG ;
 - Madame Cécile BARBEAUX, pour le groupe ECOLO ;

pour représenter le Conseil communal à l'Assemblée générale de l'asbl Gesves Extra

ASBL GAL - DÉSIGNATION DE 9 REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal, par 16 oui et 1 abstention, décide :

1. de retenir la clé d'Hondt comme mode de répartition des mandats tout en respectant les modifications du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation apportées par le Décret du 26 avril 2012 ;
2. de désigner comme représentants du Conseil communal de la Commune de Gesves dans l'ASBL GAL Assesse-Gesves-Ohey les candidats proposés à savoir :

Pour le groupe GEM Monsieur José PAULET, Bourgmestre
 Madame Lydia GRASSERE, Echevine
 Madame Annick SANZOT
 Monsieur Paul FONTINOY
 Monsieur Simon LACROIX
 Monsieur Eddy BODART

Pour le groupe RPG Monsieur Martin VAN AUDENRODE

Pour le groupe ICG Monsieur Philippe HERMAND

Pour le groupe ECOLO Monsieur Corentin HECQUET

ASBL «LES ARSOUILLES» - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de ratifier la décision du Collège communal du 10 décembre 2012 proposant

la candidature de Monsieur Eddy BODART, Echevin de la petite enfance, pour représenter le Conseil communal au sein des Assemblées générales de l'asbl « Les Arsoilles »

COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL - DÉSIGNATION DES MEMBRES EFFECTIFS

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de désigner comme représentants du Conseil communal au sein de la Commission communale de l'accueil :

Pour le groupe GEM : Madame Lydia GRASSERE
 Madame Carine DECHAMPS
 Monsieur Eddy BODART

Pour le groupe RPG : Monsieur Dominique REYSER

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE CINEY - DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal décide de procéder à cette désignation par un vote au scrutin secret en un seul tour, chaque conseiller communal disposant d'un bulletin de vote et d'une voix et de désigner Madame Lydia GRASSERE domiciliée Petite Gesves, 26 à 5340 Gesves, est désignée pour représenter la commune à l'assemblée générale du Conservatoire de Musique de Ciney

ALE - DÉSIGNATION DES 10 REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAL AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de désigner :

- Monsieur Marcellin DEBATY, pour le groupe GEM ;
 - Madame Annick SANZOT, pour le groupe GEM ;
 - Monsieur Jacky HINCOURT, pour le groupe GEM ;
 - Monsieur Florent BOTTON pour le groupe GEM ;
 - Madame Nadine schueremans pour le groupe GEM ;
 - Monsieur Luc DELLOY pour le groupe GEM ;
 - Madame Julie DAUSY, pour le groupe RPG ;
 - Madame Cathy FADEUR, pour le groupe RPG ;
 - Madame Irène PEETERS pour le groupe ICG ;
 - Madame Cécile BARBEAUX pour le groupe ECOLO ;
- pour représenter le Conseil communal au sein de l'Asbl ALE.

CCATM - RENOUELEMENT

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :

1. de renouveler la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité – CCATm ;
2. de charger le Collège communal de procéder à un appel public suivant les modalités dudit Code.

URBANISME TERRITORIAL PROCÉDURE DE RÉVISION DU RCU ET DU SSC GESVES

Par 9 oui, 2 non et 6 abstentions, le Conseil communal décide de charger le Collège communal d'initier, en temps utile, la procédure de modification du RCU et du SSC.

PATRIMOINE - VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX - DÉCISION DE PRINCIPE

Considérant que les terrains communaux suivants sont improductifs et toutefois valorisables pour de l'habitat :

2 parcelles au lieu-dit Surhuy

1 parcelle rue des Fontaines,

2 parcelles rue les Fonds

1 parcelle boisée rue de Bableuse

35 parcelles à Sierpont

2 parcelles à Mozet

Par 9 oui et 8 non, le Conseil communal décide du principe de vente des



Ingrid SACRE

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki
- Bilan en fleurs de Bach

Gamme de produits solaires bio et sans paraben

Plein de chouettes cadeaux à petits prix pour remercier les institutrices

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

www.massotherapie-sacre.be

Magasin ouvert du lundi au jeudi de 9 à 12h

ou sur rdv simple appel au **0475/348.293**

Bilan et massage sur RDV du lundi au samedi de 13h00 à 20h00

MARC TREMBLEZ

Installation - Entretien et dépannage toutes marques

Chauffage central

**Agréation
panneaux solaires**

Plomberie

**Possibilité de voir
fonctionner une
installation solaire
chez votre
installateur**

Chaudière Buderus



Rue Petite 25 - 5340 GESVES

Tél. 083 67 74 67 - GSM 0474 60 84 83



**Olivier
TITEUX
HAMOIS**

gsm : **0477 / 345 813**
Tél/fax 083 / 212 372



**SPECIALISTE
ARDOISES
NATURELLES**

Isolation
Aménagement grenier
Tubage cheminée
Ramonage



LOCATION CONTAINERS DE 8 à 40 m³
ACHÈNE RECYCLAGE SPRL
VENTE D'EMPIERREMENT mixte ou béton
Centre de tri et de recyclage - Déchets inertes et classe II et amiante
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h à 17h
A DONNER: terre de criblage Ø 20
Tél. 083/21.50.98 - Gsm 0475/74.92.48



**BIENTÔT NOS
NOUVEAUX
BÂTIMENTS**



**L'école Saint-Joseph : une équipe pédagogique
dynamique au service et à l'écoute de tous les enfants**

- Nos priorités... promouvoir la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, sensibiliser à l'ouverture au monde et au respect de l'autre ... à travers de nombreux projets
- Garderie organisée dès 7h et jusqu'à 18h (également le mercredi)
- Repas complets - Echanges linguistiques actifs avec une école limbourgeoise depuis 23 ans
- Classes de dépaysement à la ferme 1-2, en forêt 3-4 (Spa), en ville 5-6 (Bxl)

Une école proche de vous au cœur du village.

Permanences d'inscriptions toute l'année mais également :

- du 01 au 05 juillet et du 19 au 31 août de 09h à 12h
- ou sur rendez-vous en contactant

Marc Tillieux 0476 / 508 924

Eddy Descy 083 / 677 369

Jean-Marc Degimbe 083 / 677 617

Françoise Ysebaert 083 / 678 208

Bernadette Fourneau 083 / 613 883

saintjosephgesves@hotmail.com

Ecole Libre Saint-Joseph

www.gesves.com/saintjosephgesves

Rue Petite Gesves, 30

GESVES 083 / 677 414

terrains cités ci-dessus et de charger le Collège communal de la mise en œuvre de cette opération immobilière (Procédure, plans, publicité,...).

FINANCES - BUDGET 2013 - VOTE D'UN DOUZIEME PROVISoire - JANVIER 2013

Par 9 oui et 8 non, le Conseil communal décide d'arrêter des crédits provisoires - Budget 2013 – Janvier 2013 - à concurrence d'un douzième des crédits approuvés du budget 2012 pour les dépenses ordinaires obligatoires et d'informer le Receveur régional et le service des Finances de la présente décision.

FINANCES - OCTROI ET CONTROLE DES SUBVENTIONS COMMUNALES D'UN MONTANT INFÉRIEUR A 1.239,47 € ET INSCRITES AU SERVICE ORDINAIRE DU BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNEE 2012 - DESPONTIN MICKAEL

Par 14 oui, 2 non et 1 abstention, le Conseil communal décide d'octroyer

à Monsieur Mickaël DESPONTIN une subvention de 500,00 € pour sa participation à la prochaine édition du rallye PARIS-DAKAR.

FINANCES - FABRIQUE D'ÉGLISE DE MOZET, D'HALTINNE, DE SOREE ET DE GESVES - BUDGET 2013

Par 9 oui et 8 abstentions, le Conseil communal émet un avis favorable sur le budget 2013 des Fabriques d'Eglise sous réserve des remarques émises.

CRÈCHE COMMUNALE «LES MINIS POUSSENT» - MODIFICATION DE LA CONVENTION DANS LE CADRE DE LA DÉLOCALISATION DES LOCAUX

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'approuver l'avenant à la convention de gestion par IMAJE de la crèche communale. Cette nouvelle crèche de Faulx-Les Tombes passe ainsi de 18 à 30 lits.

Séance du 30 janvier 2013

PRESTATION DE SERMENT DU PRÉSIDENT DU CPAS

Monsieur André BERNARD prête le serment prévu à l'article L1126-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation : « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge » ;
Le Président du CPAS, Monsieur André BERNARD est dès lors déclaré installé dans sa fonction de membre du Collège communal.

FICHE PROJET 1,12 DU PCDR ACTUALISÉ - AMENAGEMENT DE LA PLACE DE FAULX-LES TOMBES 3°CONVENTION-AUTEUR DE PROJET

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :

1. de désigner l'INASEP comme auteur de projet conformément aux conventions de partenariat pour réaliser «l'étude et le suivi des travaux d'aménagement de la place de Faulx-les Tombes »
2. de solliciter l'auteur de projet afin d'obtenir dans les plus brefs délais, le montant et la répartition des honoraires, les contrats d'études et coordination sécurité et santé pour ce projet, ainsi que les documents d'avant-projet afin de les soumettre à l'administration SPW pour leur accord technique préalable.

PATRIMOINE - ACHAT DE L'IMMEUBLE RUE MAUBRY - APPROBATION DE L'ACTE

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'approuver le projet d'acte d'achat d'immeuble à Sorée en vue d'y aménager les logements de transit.

FINANCES - FABRIQUE D'ÉGLISE DE FAULX-LES TOMBES - BUDGET 2013

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'émettre un avis favorable sur le budget 2013 de la Fabrique d'église de Faulx-les Tombes équilibré grâce à un subside communal de 11.296,99 €.

FINANCES - ZONE DE POLICE - DOTATION 2013

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de voter une dotation communale en faveur de la Zone de Police des Arches d'un montant de 396.137,09 € pour l'année 2013

Le Conseil communal décide d'arrêter le(s) règlement(s)-taxe suivant(s) dont le contenu peut-être obtenu sur simple demande.

RÈGLEMENT-TAXE SUR LES PYLÔNES GSM ET MÂTS AFFECTÉS À UN SYSTÈME GLOBAL DE COMMUNICATION MOBILE OU À TOUT AUTRE SYSTÈME D'ÉMISSION OU DE RÉCEPTION DE SIGNAUX DE COMMUNICATION - EXERCICES 2013 À 2019

Par 11 oui et 5 abstentions.

RÈGLEMENT-TAXE SUR LA DÉLIVRANCE DE SACS PMC ET DE SACS DESTINÉS À LA COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES - EXERCICES 2013 À 2019

Par 11 oui et 5 abstentions.

RÈGLEMENT-TAXE SUR L'ENLÈVEMENT ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS - EXERCICES 2013

Par 9 oui et 7 non.

RÈGLEMENT-TAXE SUR LES TERRAINS NON-BÂTIS FAISANT PARTIE D'UN LOTISSEMENT NON-PÉRIMÉ - EXERCICES 2013 À 2019

À l'unanimité des membres présents.

RÈGLEMENT-REDEVANCE SUR LES TARIFS DES CONCESSIONS DE SÉPULTURE - EXERCICES 2013 À 2019

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'arrêter le règlement-redevance suivant pour les exercices allant de 2013 à 2019 inclus ;

1.1 Parcelle de terrain :

| | Tarifs 2013-2018 |
|---|------------------|
| pour les personnes domiciliées à Gesves depuis au moins 2 ans ou décédant dans ce délai | 250 € |
| pour les personnes ayant été domiciliées pendant au moins 25 ans | 500 € |
| pour les personnes ressortissantes de la Communauté européenne et pour les personnes dispensées, en vertu de leur statut, d'être inscrites aux registres de la population de la Commune | 2.000 € |
| pour toute autre personne non visée ci-dessus | 2.500 € |

1.2.Parcelle de terrain :

| | Tarifs 2013-2018 |
|---|------------------|
| pour les personnes domiciliées à Gesves depuis au moins 2 ans ou décédant dans ce délai | 870 € |
| pour les personnes ayant été domiciliées pendant au moins 25 ans | 1.120 € |
| pour les personnes ressortissantes de la Communauté européenne et pour les personnes dispensées, en vertu de leur statut, d'être inscrites aux registres de la population de la Commune | 3.620 € |
| pour toute autre personne non visée ci-dessus | 4.370 € |

2. Cellule dans un columbarium :

| | Tarifs 2013-2018 |
|---|------------------|
| par cellule pour les personnes visées en 1 a) et b) ; | 375 € |
| par cellule pour les personnes visées en 1 c) et d). | 750 € |

RÈGLEMENT-TAXE SUR LES SECONDES RÉSIDENCES - EXERCICES 2013 À 2019

À l'unanimité des membres présents.

RÈGLEMENT-TAXE SUR LA DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS - EXERCICES 2013 À 2019

Par 9 oui et 7 non.

RÈGLEMENT-REDEVANCE SUR LES RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS DIVERS ET LES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE D'URBANISME - EXERCICES 2013 À 2019

Par 9 oui et 7 non.

RÈGLEMENT REDEVANCE SUR LES PRESTATIONS EFFECTUÉES POUR DES TIERS - EXERCICES 2013 À 2019

À l'unanimité des membres présents.

La redevance est fixée comme suit :

- utilisation des véhicules durant les heures de service :

| | | |
|-------------------------|----------------------|-----------------------|
| du camion | 57,00 euros/ l'heure | + 12,40 €/déplacement |
| de l'excavatrice | 57,00 euros/ l'heure | |
| du tracteur et remorque | 57,00 euros/ l'heure | |

- main d'œuvre du personnel : 20,00 euros/ l'heure

- débroussaileuse avec tracteur :

49,60 euros + 12,40 euros/déplacement

RÈGLEMENT-TAXE SUR LES IMMEUBLES INOCCUPÉS - EXERCICES 2013 À 2019

À l'unanimité des membres présents.

FINANCES – EXERCICE 2013 - BUDGET ORDINAIRE COMMUNAL

Par 9 oui et 7 non, le Conseil communal arrête comme suit le budget communal – Exercice 2013 – Service Ordinaire – aux montants de :

| | EXERCICE PROPRE | EXERCICE ANTERIEUR | PRELEVEMENT | RESULTATS GENERAUX |
|----------|-----------------|--------------------|-------------|--------------------|
| RECETTES | 7.063.525,86 € | 86.395,05 € | 0,00 € | 7.149.920,91 € |
| DEPENSES | 6.961.585,20 € | 80.766,69 € | 77.226,00 € | 7.119.577,89 € |

| | | | | |
|------|--------------|--|--|-------------|
| BONI | 101.940,66 € | | | 30.343,02 € |
|------|--------------|--|--|-------------|

FINANCES – EXERCICE 2013 - BUDGET EXTRAORDINAIRE COMMUNAL

Par 9 oui et 7 non, le Conseil communal arrête le budget communal – Exercice 2013 – Extraordinaire - en équilibre au montant de 7.109.986,34€,

FINANCES - VENTE DE MATÉRIEL DÉCLASSÉ

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide :

1. de vendre au plus offrant deux véhicules usagés du service voirie, à savoir : une grue et le camion KIA via le site internet 2ème main et après publication dans la page d'informations communales d'Andenne potins.

FINANCES - CONSTITUTION D'UN FONDS DE PENSIONS POUR LES MANDATAIRES DE LA COMMUNE ET DU CPAS

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de lancer un marché de services en procédure négociée avec publicité pour la création d'un fonds en vue du paiement des pensions aux mandataires communaux avec versement d'une prime unique et d'arrêter le cahier spécial des charges ci-annexé.

GAL - GARANTIE D'EMPRUNT

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de se porter caution envers les bailleurs de fonds tant en capital qu'en intérêts et frais, et proportionnellement à la part de garantie qui lui est dévolue, soit à concurrence de un tiers compte tenu du fait qu'il y a trois communes partenaires au sein du GAL, ce qui représente 60.000,00€, du montant de l'emprunt dont objet qui sera contracté par l'ASBL durant la période allant du 01 janvier 2013 au 31 décembre 2014.

Séance du 27 février 2013

PST- APPEL A CANDIDATURE

Le Conseil communal prend connaissance de la décision prise par le Collège communal en séance du 04 février 2013 de répondre à l'appel à candidatures « Programme Stratégique Transversal » proposé par Monsieur le Ministre Paul FURLAN et d'envoyer la candidature par lettre recommandée à la Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux pour le 8 mars 2013 au plus tard

CCATm - DESIGNATION DES 12 REPRESENTANTS EFFECTIFS ET DE LEURS SUPPLEANTS

1. Le Conseil communal désigne les représentants comme suit :

| | EFFECTIFS | SUPPLEANTS | |
|---------------|---|--|---------------|
| Groupe G.E.M. | DECHAMPS Carine Rue de Loyers, 15 - MOZET social/économique/patrimonial | CATILINA José Rue de la Chapelle, 3 - GESVES social/économique/ environnemental | Groupe G.E.M. |

| | EFFECTIFS | SUPPLEANTS | |
|---------------|--|---|---------------|
| Groupe ECOLO | GHEQUIERE Philippe Rue Surbuy, 44 - GESVES environnemental/patrimonial | VERLAINE André Rue de la Houte, 4 - GESVES patrimonial/environnemental/ mobilité | Groupe R.P.G. |
| Groupe I.C.G. | LEJEUNE Lionel Rue Monty, 3 - SOREE économique | DEBATTY Benoît Rue des Bonniers, 18 - GESVES social/patrimonial/ environnemental | Groupe I.C.G. |

2. de ne pas procéder aux scrutins et d'approuver la liste des membres telle que proposée par le Collège communal ;

3. d'arrêter hors « quart communal » comme suit la composition de la C.C.A.T.m :

| EFFECTIFS | SUPPLEANTS |
|--|---|
| MOREAU Jacques Drève des Arches, 2 - FAULX-LES-TOMBES environnemental/patrimonial/mobilité | 1er suppléant : CLOOTS Vincent Rue de l'Eglise, 3 - FAULX-LES-TOMBES patrimonial/mobilité 2ème suppléant : DEMASY Jean-Ch. Rue des Moulins, 27 - GESVES social |
| DEBOIS Marie Rue de Bouyenon, 16 - HALTINNE social/environnemental/mobilité | VAN ERTVELDE Michel Rue de Brionsart, 14 - GESVES économique/patrimonial/environnemental |

| | |
|--|---|
| VAN DAMME Paul Rue de l'Eglise, 37 - FAULX-LES-TOMBES économique/environnemental | DENBLYDEN Paul Rue de Brionsart, 59 - GESVES patrimonial/environnemental/mobilité |
| LINDEN Chantal Impasse Bas Fays, 1 - FAULX-LES-TOMBES économique/environnemental | HUYBERECHTS Alain Tienne Saint Lambert, 5 - MOZET patrimonial/environnemental |
| ERNEST Cathy Rue de la Bergerie, 1 - SOREE social/économique/patrimonial | MESTACH Roger Rue de Space, 11 - GESVES économique/environnemental/F.A.W. asbl (ass. prof.) |
| CARLIER Christophe-Olivier Rue de la Croix, 2 - SOREE social/patrimonial/environnemental | VAN VELTHOVEN Guido Champia, 5 - GESVES patrimonial/environnemental |
| TILLEUX Marc Golette, 4 - GESVES patrimonial/environnemental/mobilité (Com. Sécu. rout.) | TILLEUX Robert Rue de la Fabrique, 9 - MOZET patrimonial/environnemental |
| PIERLOT Alain Ry del Vau, 5 - GESVES social/patrimonial/environnemental | DELFORGE Michel Impasse du Blanc Bou, 21 - FAULX-LES-TOMBES pat |
| HINCOURT Luc Trou Bouquiau, 2a - HALTINNE mobilité | TOURNEUR Francis Impasse du Blanc Bou, 21 - FAULX-LES-TOMBES patrimonial/environnemental |

4. de désigner Monsieur Jean-Claude FONTINOY en qualité de président de la C.C.A.T.m ;

5. d'arrêter le règlement d'ordre intérieur (R.O.I) de la nouvelle C.C.A.T.m.

RAPPORT FINAL « COMMUNES ENERG-ETHIQUES » - PRISE D'ACTE

Sur proposition du Collège communal, le Conseil communal prend acte du rapport final « Communes Energ-Ethiques » pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012 établi par le conseiller en énergie.

AMENAGEMENT DE LA SALLE DE REUNION A LA PICHELLOTTE - LOT1 - APPROBATION DE L'AVENANT N° 3

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal prise en séance du 28/01/2013 à savoir, d'approuver l'avenant n° 3 au marché de travaux "Aménagement salle de réunion dans le bâtiment La Pichelotte - Lot 1 (aménagement du rez de chaussée de la « pichelotte » en salle de réunion - gros-oeuvre)" pour un montant de 636,84€ 21% TVA comprise.

RENOVATION DES COURS DE RECREATION ET REALISATION DE DIFFERENTS TRAVAUX A L'ECOLE DE L'ENVOI A FAUX-LES-TOMBES: AVENANT n°3

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal du 28/01/2013 à savoir, d'approuver l'avenant n°3 au marché de travaux intitulé «la rénovation des cours de récréation et réalisation de différents travaux de rénovation à l'école de l'Envoi à Faulx-Les Tombes» pour un montant total de 4.271,59€ TVA comprise.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'ENTITE A FAULX-LES-TOMBES - ENFOUISSEMENT D'UNE CITERNE AU GAZ PROPANE : Principe

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide l'achat et les travaux d'enfouissement d'une citerne à gaz propane, estimés globalement à 4.500,00€ TVAC (21%) pour alimenter la cuisine de la Maison de l'Entité, de retenir comme mode d'attribution du marché, la procédure négociée sans publicité et de souscrire auprès de la société adjudicataire retenue, un contrat de fourniture de gaz propane.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'ENTITE A FAULX-LES-TOMBES - RACCORDEMENT D'UNE CUISINIÈRE AU GAZ PROPANE : Principe

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de réaliser les travaux de raccordement de la cuisinière au gaz propane installée dans la Maison de l'Entité, estimés à 2.000,00€ TVAC (21%) et de retenir comme mode d'attribution du marché, la procédure négociée sans publicité.

FINANCES - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'EMPRUNTS

Par 9 oui, 4 non et 2 abstentions, le Conseil communal décide de rembourser anticipativement les emprunts pour un montant de 572.541,34€ et de charger Madame le Receveur de liquider dans les meilleurs délais ces remboursements anticipés d'emprunts en fonction de la disponibilité de la trésorerie communale.

FINANCES - PRIME A LA NAISSANCE OU A L'ADOPTION

Par 14 oui et 1 abstention, le Conseil communal décide d'accorder une prime à la naissance ou à l'adoption d'un enfant d'un montant :

- de 150,00 € pour le premier enfant ;
- de 125,00 € pour le deuxième enfant ;
- de 100,00€ à partir du troisième enfant ;
- d'octroyer les nouvelles primes à partir du 1er avril 2013 sur base du formulaire complété par les parents et validé par le service Etat Civil;

PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE TELECOMMUNICATION POUR LES MEMBRES DU COLLEGE COMMUNAL

Sur proposition du Collège communal, à l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide de fixer les modalités de prise en charge de ces frais de la manière suivante :

- octroi au Bourgmestre et à l'Echevin des travaux d'un abonnement mensuel MOBISTAR au prix de 50 € HTVA comprenant les appels et SMS illimités en Belgique et 1 GB Internet mobile ;
- remboursement aux membres du Collège communal des frais de téléphonie consentis dans l'exercice de leurs fonctions et justifiés par l'intérêt de la commune, sur la base d'une déclaration de créance accompagnée d'une copie de la facture, excluant les dépenses personnelles. L'état des dépenses sera communiqué annuellement au Conseil communal ;

FINANCES - OCTROI ET CONTROLE DES SUBVENTIONS COMMUNALES D'UN MONTANT COMPRIS ENTRE 1.239,47 € ET 24.789,35 € INSCRITES AU BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNEE 2012 ET 2013 - ASBL «C.A.I.A.C.»

Sur proposition du Collège communal, à l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'octroyer à l'asbl CAIAC (Centre d'Accueil, d'Information, d'Animation et de Coordination) en vue de couvrir les :

- Frais de fonctionnement 2012 : 8.150,00 €
- Frais de fonctionnement 2013 : 8.825,00 €

MARCHÉ PUBLIC RELATIF À LA «MISSION D'ÉTUDE DE SCÉNOGRAPHIE DES GROTTES DE GOYET» APPEL À PROJET - RAPPORT DES OFFRES & APPROBATION DE L'ATTRIBUTION

Par 10 oui et 5 abstentions, le Conseil communal décide d'attribuer le marché de service « d'étude de scénographie des Grottes de Goyet » au

soumissionnaire ayant remis l'offre unique, soit Radiance 35, 7, rue de la Boucherie à 4000 Liège, pour le montant d'offre contrôlé de 12.208,90 €, 21% TVA comprise.

ASBL GAL - MODIFICATION - DÉSIGNATION DES 5 REPRÉSENTANTS DU CONSEIL COMMUNAL

Par 9 oui et 6 non, le Conseil communal décide de retenir la clé d'Hondt comme mode de répartition des mandats et de désigner comme représentants du Conseil communal de la Commune de Gesves dans l'ASBL GAL Assesse-Gesves-Ohey les candidats proposés par les groupe GEM et RPG :

- | | |
|--------------------|-----------------------------------|
| Pour le groupe GEM | Monsieur José PAULET, Bourgmestre |
| | Madame Lydia GRASSERE, Echevine |
| | Madame Annick SANZOT |
| | Monsieur Simon LACROIX |
| Pour le groupe RPG | Monsieur Martin VAN AUDENRODE |

ASBL CONTRAT DE RIVIÈRE HAUTE-MEUSE (CRHM) - DÉSIGNATION DE DEUX REPRÉSENTANTS

Par 9 oui et 6 abstentions, le Conseil communal décide de ratifier la décision du Collège communal du 18 février 2013 qui désignait José Paulet, Bourgmestre, et Coralie Ghilain comme membres effectif et suppléant de l'asbl Contrat Rivière.

LES ARSOUILLES - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION «COMMUNE DE GESVES/SAEC LES ARSOUILLES ASBL»

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'approuver la convention proposée par l'Asbl « Les Arsouilles » qui encadre les gardiennes d'enfants en bas âge..

CPAS - Budget 2013

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal approuve la délibération du Conseil de l'Action Sociale du 18/02/2013 arrêtant ses budgets ordinaires et extraordinaires 2013 et sollicitant une dotation ordinaire de 890.000€.

CPAS - APPROBATION DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Attendu que le règlement d'ordre intérieur des organes délibérants du Centre Public d'Action Sociale a été arrêté par le Conseil de l'Action Sociale en séance du 15/01/2013 ;

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal approuve le règlement d'ordre intérieur des organes délibérants du Centre Public d'Action Sociale tel que présenté.

APPROBATION DES MODIFICATIONS STATUTAIRES DE L'ASSOCIATION CHAPITRE XII MEDENAM

À l'unanimité des membres présents, le Conseil communal décide d'approuver la délibération du Conseil de l'Action Sociale du 18/02/2013 approuvant les statuts et les modifications à ceux-ci proposées pour le centre de référence en médiation de dettes.

Daniel CARPENTIER
1er Echevin



*Centre public d'Action sociale :
Permanence de l'écrivain public
RECTIFICATIF*

Rectificatif à l'annonce parue dans le Gesves Info d'avril :
Pour prendre un rendez-vous avec Mme DUQUENOY veuillez
former le 0486/45.15.97



Depuis début janvier, vous avez pu constater que Gesves Extra était un peu partout. En plus de nos plaines, nous vous proposons les mercredis'traction et une ludothèque tout récemment installée au 9 E, rue de la Pichelotte à Gesves (salle d'animation de la bibliothèque communale).

En quoi consistent les mercredis-traction ? Une fois par mois, le car communal passe prendre les enfants de l'entité gesvoise pour les emmener en excursion. Le nombre de places est limité. Nous avons déjà été à l'Aquarium de Liège, au Château d'Ice, à la patinoire de Namur, à l'Autrucherie de Doneu...

Pour la dernière sortie de l'année, nous irons visiter la grange aux papillons et l'aquascope de Virelles.

Vous avez envie d'emprunter des jeux ? Ne cherchez plus. Le 8 mai dernier nous avons ouvert notre ludothèque grâce à la collaboration de la commune, du service ATL et des bibliothécaires. Merci à Sophie et à Marie-hélène de nous avoir aidé !



La ludothèque est destinée aux habitants de la commune, mais aussi des communes environnantes. Elle fonctionne sur le même principe qu'une bibliothèque



Vous pourrez nous retrouver dans la salle d'animation de la bibliothèque 2 fois par mois de 14h à 18h.

Voici l'horaire des 3 prochains mois : 29 mai, 12 et 19 juin, 3 et 24 juillet.

Si vous avez des jeux/jouets dont vous ne faites plus rien, pensez à nous ! Nous recyclons tout, même des jeux qui ne sont pas complets !

Plaines à venir...

PLAINE DE VACANCES ETE 2013

Cette année, les activités à destination des enfants âgés de 2,5 à 12 ans organisées par l'ASBL « Gesves EXTRA », se dérouleront :

- Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août,
- Du lundi 5 août au vendredi 9 août,
- Du lundi 12 au vendredi 16 août,
- Du lundi 19 au vendredi 23 août,
- Du lundi 26 au vendredi 30 août.

Petite particularité pour cette dernière semaine, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à la journée.

Vous pouvez retrouver toutes nos infos sur le site internet de la commune (page : vivre à gesves/ jeunesse et petite enfance/ASBL Gesves Extra).

Renseignements :

Virginie MARCHAL Tél. : 0491/36.05.78 ou 083/670.203

Mail : gesves.extra@gmail.com

Réserve de recrutement pour les plaines

Vous êtes animateur breveté ? Vous êtes étudiant ? Vous êtes enseignant, éducateur ?

Alors n'hésitez pas ! Venez rejoindre notre équipe ! Posez votre candidature comme animateur de plaines de vacances à l'attention de Virginie Marchal par mail à gesves.extra@gmail.com

POURQUOI DÉVELOPPER L'ANIMATION EN MAISON DE REPOS ? – L'EXEMPLE DU FOYER SAINT-ANTOINE

Le Foyer Saint-Antoine, maison de repos du CPAS, se distingue entre autres par la diversité des animations proposées à ses résidents. Depuis plusieurs années, le conseil de l'action sociale promeut le développement et la diversification des activités. C'est au service social de l'institution qu'incombe la tâche de proposer ces activités. Au fil des années, nous avons mis un point d'honneur à varier le plus possible l'offre afin de rencontrer les souhaits des uns et des autres. Le but étant de permettre au maximum de personnes d'avoir accès à une vie sociale épanouissante. Les résidents choisissent en fonction de leurs centres d'intérêt, mais sont aussi encouragés par le personnel et les autres résidents à participer à des activités pour lesquelles ils n'ont pas naturellement d'affinités.

Les résidents au Foyer Saint-Antoine ont le choix entre :

- Des fêtes d'anniversaires une fois par trimestre, une fête de Saint-Antoine, qui donne son nom à l'établissement
- Des sorties d'une demi-journée : courses en grandes surfaces, visites d'expositions, goûters-promenades...
- Des excursions d'un jour trois fois par an, en car, pourvu d'un élévateur, avec accompagnement d'aide-soignantes, d'une infirmière et d'aides bénévoles : Bruxelles, le littoral belge, Hansur-Lesse, Pairi Daiza, le monde sauvage d'Aywaille, des croisières sur la Meuse, sur la Sensée en France, sur la Moselle sont quelques-unes des destinations déjà proposées.
- Des activités intergénérationnelles avec des petits enfants de maternelle et de l'école primaire qui les accompagnent lors

d'excursions ou viennent les visiter au Foyer où ils participent ensemble à des activités ludiques, manuelles, horticoles...

- Des projets plus élaborés comme celui qui a fait se côtoyer des enfants d'une classe de maternelle et les résidents pendant toute une année scolaire autour de chansons anciennes apprises avec l'aide d'une chanteuse et de musiciens
- Des ateliers de travail manuel : tricot-couture, cuisine, bricolage
- Des après-midi jeux
- Des occasions de profiter des services de l'écrivain public qui passe trois fois par an pour aider à la composition ou à la rédaction de courrier pour les personnes aimées : Noël, Saint-Valentin, Pâques
- De la gym, en prévention des chutes, donnée par un professionnel formé spécialement, tous les 15 jours
- Des séances de cinéma proposées dans l'établissement toutes les 3 semaines environ en profitant des services du discobus
- La participation à des événements extérieurs comme la fête des seniors de Gesves...
- Le prêt de livres de la bibliothèque communale

Le service social a créé il y a 6 ans une équipe de bénévoles qui se renouvelle régulièrement et qui collabore à l'élaboration du programme et à l'organisation des activités, selon les affinités de chacun.

Le conseil des résidents donne également son avis sur les activités proposées afin qu'elles correspondent le plus possible aux attentes du plus grand nombre.

L'animation est conçue pour permettre à tous de (re)trouver du lien social, facteur déterminant de l'intégration et de la qualité de vie. Au même titre que les soins et une bonne nourriture, les activités permettent de rester en lien, de développer sa créativité, de se prouver que l'on est encore capable et donc de vivre la vie en maison de repos comme une étape en plus et non comme la dernière étape de la vie. Ainsi, nous avons choisi au Foyer de ne pas du tout concevoir l'animation comme un ajout à la « carte de visite » de la maison de repos, mais bien comme une composante à part entière de la vie de la maison de repos.

Etymologiquement, animer, c'est donner du mouvement, du dynamisme, de la vie. A la question « Pourquoi leur proposer des animations ? », Bernard Hervy, animateur, coordonnateur de la politique d'animation d'hôpitaux psychiatriques de Paris répond ceci : « Parce que la vie continue jusqu'au bout. On ne vit pas pour attendre la mort. Un projet de vie vaut n'importe quel autre projet. » (in Doc'animation en gérontologie – oct.déc. 2003 – n°1 – p.23)

André BERNARD
Président du CPAS

CONTRAT DE RIVIÈRE HAUTE-MEUSE

Economiser l'eau n'est pas anodin et doit représenter aujourd'hui pour chacun une responsabilité, un geste éco-citoyen, synonyme de respect pour notre planète. Nous souhaitons, à travers cet article, vous permettre de réfléchir à certains gestes ou habitudes de votre quotidien pour économiser cette précieuse ressource qu'est l'Eau.

L'Eau, comment l'économiser ?

Aujourd'hui, les manières d'économiser l'eau dans notre quotidien sont nombreuses et peuvent se faire à chaque instant. Il est tout d'abord à la portée de chacun de faire la chasse à tout gaspillage d'eau (les fuites de robinet, de WC...) ou d'installer des réducteurs de débit sur les robinets et les douches. Idéalement, celles-ci seront privilégiées par rapport aux baignoires. L'installation de chasses d'eau à double débit est également une solution pertinente. Une bonne conception technique des installations liées à l'eau dans sa maison permet aussi de réduire quelques autres pertes d'eau (emplacement du ballon d'eau chaude, diamètre et distance des conduits...).

Pour éviter l'utilisation systématique d'eau potable, nous vous invitons à investir dans les citernes ou les cuves de récupération d'eau de pluie. Les utilisations peuvent être diverses, allant de l'arrosage du jardin, au nettoyage de la voiture, à l'alimentation des toilettes (à moins que vous ne souhaitiez des toilettes sèches...), la lessive ou encore l'entretien de la maison. L'eau de pluie, de nature très douce, peut être utilisée pour tous les usages dans la salle de bains. Elle est sans calcaire et préserve ainsi certains appareils électroménagers. En optant pour ces citernes, vous diminuez les prélèvements dans les ressources d'eau potable et réduisez le coût de votre facture.

Sur le globe, l'eau salée, contenue dans les océans représente 97,5% alors que l'eau douce ne représente seulement que 2,5%. La majorité de cette eau douce est prisonnière dans les glaciers et il ne reste au final que moins d'1% d'eau douce liquide disponible. L'accès à l'eau est bien limité...

Au supermarché, privilégiez les produits dont le cycle de vie requiert peu d'eau. Saviez-vous que le café, la plupart des viandes et certains vêtements demandent des quantités d'eau très importantes pour leur fabrication ? Un jean en coton requiert jusqu'à 11 000 litres d'eau, tournez-vous alors vers le réemploi et la seconde main. Privilégiez également les circuits courts, les produits locaux et ceux issus de l'agriculture biologique.

L'Eau, comment la protéger ?

Pensez à réduire la charge polluante que vous rejetez dans les égouts... Privilégiez les produits naturels (dont les composants actifs sont biodégradables) pour l'entretien ou le bricolage dans votre maison, ne jetez plus vos tontes de pelouses dans les cours d'eau ou préférez encore le désherbage manuel aux herbicides...

De même qu'il est possible de réduire notre empreinte écologique, il est tout à fait faisable de réduire son empreinte "eau" par des gestes simples, conscients et durables. N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Contact :
Contrat de rivière Haute-Meuse, asbl
6, Rue Lelièvre - 5000 Namur
E-mail : contact@crhm.be
Tél : 081/77.67.32



Inscription gratuite à notre bulletin d'information électronique via www.crhm.be

Calculer en ligne son empreinte Eau :
<http://mrw1.wallonie.be/empreinte>

LES 3 PETITES NOTES DE GESVES

Un petit groupe de choristes bien sympa est à la recherche de personnes dynamiques et motivées, qui aiment chanter (aussi bien des chants de « messe » originaux et rythmés, que des chansons de variété française).

Alors, si vous avez 12 ans ou plus (il n'y a pas d'âge pour aimer la musique !) et que vous voulez passer un moment de détente en notre compagnie, n'hésitez plus !

Venez nous rejoindre tous les vendredis à 20h à la chapelle de Gesves...

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la chef au 083/21.40.05 ou au 0471/31.69.56 ou par mail à l'adresse suivante : juliethilmany@msn.com

Réduisez
votre facture
d'énergie

Green
energy
systemes

www.ge-systemes.be

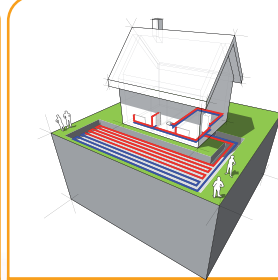
Zoning industriel
de FERNELMONT(B-5380)
Tél. +32(0)81.26.10.49
info@ge-systemes.be
M. Longrée : 0477/287490
J-M. Elias : 0477/550024

Conception, Installation & Service après vente



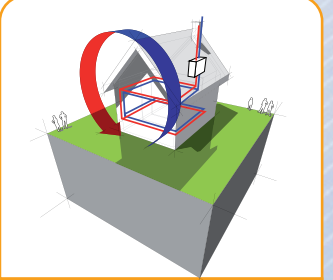
Systèmes solaires pour
eau chaude et chauffage

Installation pour une famille
de 4 à 5 personnes : 5000€
Prime RW-SOLTHERM : -1500€
Prime provinciale (ex : Liège) : -650€
Prime communale : -250€
(selon la commune)
Prix net : 2500€



Chauffage et production
d'eau chaude

- Par pompe à chaleur
- Par chaudière gaz ou mazout
- Par chaudière et poêle à pellets



Ventilation balancée (D) :
Récupération chaleur

Un gain de 22 points de niveau E
dans la nouvelle législation PEB

VMC ZEHNDER-STORKAIR
Conduit en galva rigide LINDAB
Conception intelligente pour un
entretien aisé des conduits
Contrat de maintenance annuel

Projet de rénovation ou de construction ? **Devis gratuit**



Espace Beauté

www.ebba.be

Nouveau soin amincissant : le **techniSPA**
Pour mincir mieux et plus vite !
3 actions simultanées en 1 seul soin : lipo-aspiration,
ionisation et stimulation.
Résultats visibles dès la première séance !

8 rue de la gare
5330 Assesse
083 65 54 54
info@ebba.be

Du mardi au vendredi
de 9h à 18h
Le samedi de 9h à 15h
Nocturne le jeudi



Ets DUMONT BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves 083 67 71 35

Frédéric HOLLEVOET

www.frederichollevoet.be

- Création - Aménagement
- Entretien de jardins
- Abattage - Elagage - Désouchage
- Création et entretien de plans d'eau
- Pose de clôture
- Montage de jeux en plein air
- Terrasse en bois - Pavage



Tél/Fax : 083 678 257
GSM : 0476 710 629

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

FRUITS & LEGUMES FRAIS

Le jardin de pascal



Chaussée de Grampinne 161 a
5340 Gesves

083 678 797
GSM 0499/271441
le_jardin_de_pascal@hotmail.com



- Nombreux produits régionaux:
Florange, miel, pomme de terre, les
cafés Mossiat, olives «père olive»,
jus de pomme naturel, huile et
vinaigrette de colza d'Emptinne.....

Heures d'ouverture:

Le lundi de 14h00-18h30.
Du mardi au vendredi: 9h00-12h30 et 14h00-18h30.
Le samedi: 9h00-12h30 et 14h00-18h00. Le dimanche: 9h00-12h30.



← Du 1er au 5 juillet :

Plaine de vacances organisée par la commune de Gesves
 Où Rendez-vous dans le hall des sports de Gesves, chaussée de Gramptinne, 116
 Contact : équipe de permanents (Sophie, Benjamin, Fabienne et Virginie)
 gesves.extra@gmail.com – 083/67.02.03 – 0491/36.05.78 (gsm de l'asbl)

→ Du 8 au 12 juillet 2013 : STAGE D'EQUITATION organisé par L'Ecurie des Fonds
 Où ? Rue les Fonds, 134 à Gesves
 Contact : 0495/79.52.07

← Du 8 au 12 juillet 2013 : SEMAINE GEOBIOLOGIE-BIOENERGIE

Grand stage de 5 jours
 Où ? SOLUNE Ry del Vau 30 à Gesves
 Contact : P-H Steyt 0483/51.60.79 – phsteyt@solune.be – www.solune.be

← Du 12 au 13 juillet 2013 : WE ESPRIT DE LA NATURE

Rencontre avec les élémentaux (elfes, fées, nains et les autres esprits de la nature)
 Où ? SOLUNE Ry del Vau 30 à Gesves
 Contact : P-H Steyt 0483/51.60.79 – phsteyt@solune.be – www.solune.be

Du 12 au 16 juillet 2013

KERMESSE DE QUARTIER

Où ? : chaussée de Gramptinne près de Chez Bibi
 Contact : Chez Bibi 081/570 903 – 0497/650 909



→ 20, 21 et 22 juillet 2013 : EXPOSITION à Mozet

Marie CORNELIS peintre et Sophie OLDENHOVE sculpteure
 Où ? Espace MOZ'ART , rue des Comognes, 3 - Mozet
 Quand ? : de 11h à 18h
 Contact : 0473/31.14.92

← Du 26 au 28 juillet 2013 : LA KERMESSE DE HAUT-BOIS par les Z'amusettes

LPAHB – 3x20
 Où ? Au Domaine de Moze Rue de la Salle, 3 à Haut-Boist

28 juillet 2013 : BALADE DU SIT GESVES : parcours inédit par le SIT Gesves

Où ? : Rue de Haltinne à Haltinne Quand ? de 14h à 16h30
 Contact : 0496/29.75.84

← 29 juillet au 2 août 2013 : PLAINE organisée par Gesves Extra

Où ? maison de l'Entité, rue de la Goyette 16 à Faulx-Les Tombes
 Contact : équipe de permanents (Sophie, Benjamin, Fabienne et Virginie)
 gesves.extra@gmail.com – 083/67.02.03 – 0491/36.05.78 (gsm de l'asbl)

← 30 et 31 juillet 2013 : Qualificatives pour le championnat de Belgique – jeunes chevaux

Cercle équestre de l'École Provinciale d'Élevage et d'Équitation de Gesves
 Où ? : rue du Haras, 16 à GESVES
 Contact : 083/677.468 - info@equitationgesves.be

← Du 12 au 16 août 2013 : PLAINE organisée par Gesves Extra

Où ? maison de l'Entité, rue de la Goyette 16 à Faulx-Les Tombes
 Contact : équipe de permanents (Sophie, Benjamin, Fabienne et Virginie)
 gesves.extra@gmail.com – 083/67.02.03 – 0491/36.05.78 (gsm de l'asbl)

15 et 16 août 2013 : EXPOSITION à Mozet

Marie CORNELIS peintre et Sophie OLDENHOVE sculpteure
 Où ? Espace MOZ'ART , rue des Comognes, 3 - Mozet
 Quand ? : de 11h à 18h Contact : 0473/31.14.92

← Du 19 au 23 août 2013 : PLAINE organisée par Gesves Extra

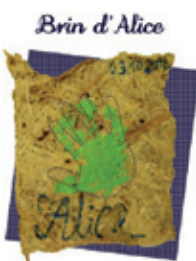
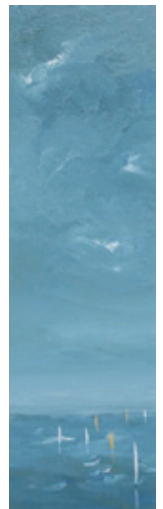
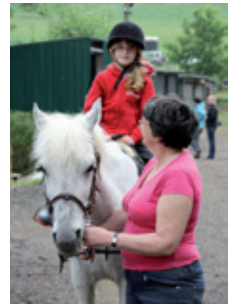
Où ? maison de l'Entité, rue de la Goyette 16 à Faulx-Les Tombes
 Contact : équipe de permanents (Sophie, Benjamin, Fabienne et Virginie)
 gesves.extra@gmail.com – 083/67.02.03 – 0491/36.05.78 (gsm de l'asbl)

25 août 2013 : BALADE DU SI GESVES – balade le Tri (n°6)

Où ? : chaussée de Gramptinne à Faulx-les Tombes
 Contact : 0496/29.75.84

← Du 26 août au 30 août : STAGE D'ÉTÉ : Brin d'Alices

Où ? Drève Firmin Carpentier, 10 à Faulx-les Tombes
 Contact: Agnès Hubeau 0492/78.21.35





BOULANGERIE PATISSERIE



TEA-ROOM



SPECIALITE: BAISERS DE GESVES

Tél:
083/677 206



145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves

Children into the West
2013 STAGES POUR ENFANTS

* INITIATION A L'EQUITATION WESTERN ET A LA DANSE COUNTRY. ÉTÉ: DU 1ER AU 5 JUILLET
DU 15 AU 19 JUILLET
DU 29 JUILLET AU 2 AOÛT

* EDUCATION AU MODE DE VIE DES COWBOYS ET DES INDIENS. DU 26 AU 30 AOÛT

* JEUX, BRICOLAGES,...

INTERNAT & EXTERNAT

VALLEY RANCH

WWW.VALLEY-RANCH.BE

INSCRIPTIONS : 0473/226.426

Rue des grands champs, 3a
5334 FLOREE

FLORILADY

PaperPatch



decopatch



Chaussée de Gramptinne, 114 (Place Communale)
5340 Gesves - Tél./Fax : 083 67 76 33

WWW.FLORILADY.BE



Ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 18h30 - Dimanche de 9h00 à 12h30 - Fermé le lundi

Immersion en néerlandais dès la 3ème année maternelle

René Bouchat à Gesves

Découvrez notre école sur notre site
www.ecole-rene-bouchat.be

Chaussée de Gramptinne, 118
5340 Gesves
083/677182
0479/759917



FUNÉRAILLES Thierry CALS

Funérariums :

Andenne - Gesves - Ohey - Sclayn
Assistance funéraire 7J/7 24h/24



FUNÉRARIUM & BUREAU

Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE

085 61 14 39



Ce bulletin est réalisé par :
sprl REGIFO Editions
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/74.01.37

Fax **071/71.15.76**

www.regifo.be

Votre délégué en communication,
Monsieur Eric Vansteenwinckel
Gsm 0498/538 848
se fera un plaisir de vous rencontrer.
e-mail : info@regifo.be

Nos sentiers communaux au cœur des préoccupations en 2013...

Ce projet est plus que jamais au cœur de l'actualité, depuis les jours d'été qui se profilent à l'horizon...

N'oubliez pas nos « **permanence sentiers** », le dernier vendredi de chaque mois, entre 15h et 17h, sur le site Communal de la Pichelotte (prochaines dates : 28 juin, 26 juillet, 30 août), ainsi que notre projet de **parrainage des sentiers**. Même si toutes les balades de l'entité ont trouvé un parrain ou une marraine, il est encore possible de nous rejoindre, parce que chaque partenaire aura une vision différente des promenades qu'il parcourt...

Nos **travaux de ces derniers mois** nous ont amenés à reboucher des nids de poule sur les chemins d'Haltingne, à régulariser le balisage à Sorée (balade de Francesse), et à planifier des travaux pour améliorer la balade du Mont Sainte Marie entre autres.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, de gros travaux de réaménagement sont planifiés pour empierrer le chemin qui traverse le bois de Gesves, à partir de la rue Fau Sainte Anne vers les Arches... Nous vous en donnerons des nouvelles dans la prochaine édition de ce bulletin.



A Gesves, nous aurons un été fleuri !

Depuis 2011, la Commune s'est engagée dans le « Plan Maya », en faveur des pollinisateurs et de la diversification de leurs sources de nourriture.

Malgré un hiver très long, le Service technique Environnement & Propreté a préparé plusieurs terrains communaux pour leur permettre d'accueillir des prés fleuris.

Vous pourrez ainsi découvrir des fleurs mellifères dans le Parc de la Pichelotte, à côté du terrain de tennis et derrière la bibliothèque communale, ainsi qu'à l'orée du Bois didactique (derrière l'école d'équitation).

Nous espérons que ces prés fleuris serviront d'exemple et que, vous aussi, vous aurez envie d'en installer chez vous... La prochaine période propice pour l'installation d'un pré fleuri est pour septembre ; pensez-y !



Côté « Fauchage tardif », l'été sera fleuri également...

Depuis de très nombreuses années, Gesves adhère à la convention pour le fauchage tardif sur nos bords de route. Cette année, outre une sensibilisation de tous les acteurs de la commune, nous avons mieux visibilisé les bords de route concernés par l'action « fauchage tardif ». Le Service Environnement, en collaboration avec le GAL Pays des tiges et chavées qui a fourni les plants d'arbres et de haies, a procédé à la plantation des alignements de haie et des arbres hautes-tiges, aux extrémités des zones en fauchage tardif. Des panneaux de sensibilisation à cette action ont aussi été installés.

Vous aussi, n'hésitez pas à réserver un petit coin d'herbes folles dans votre jardin, vous y découvrirez sûrement des merveilles... insectes butineurs, papillons, oiseaux, libellules seront au rendez-vous !



Paul FONTINOY
Echevin de l'Environnement



GAL PAYS DES TIGES ET CHAVEES

Vous êtes apiculteur novice ou expérimenté ? Vous êtes à la recherche d'un emplacement pour installer vos ruches ?

Ne chercher plus !

Dans le cadre du projet international pour la protection des abeilles, le Gal Pays des tiges et chavées met à disposition 3 emplacements aménagés pour accueillir des ruches, sur la commune d'Ohey (à l'entrée du bois d'Ohey), Gesves (au verger conservatoire de Surhuy) et Assesse (à l'arrière de la nouvelle Maison communale).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Merry Frère – Chargée de mission « Abeilles et biodiversité ».

Tel : 083/670.347
Fax : 083/670.340
E-mail : frere.leader@skynet.be
Adresse : GAL Pays des tiges et chavées
Rue de la Pichelotte, 9
5340 – Gesves





trilles et clapatés

Bulletin du PCDN n°6



En savaie plus sur la nature

La biodiversité

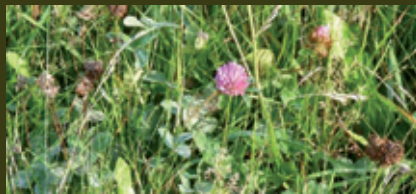
La biodiversité, c'est non seulement la diversité des organismes vivants, mais aussi des milieux dans lesquels ils vivent. Nous en faisons partie et nous sommes loin d'être détachés des contraintes de la nature.

La pollution atmosphérique et marine est une des atteintes les plus graves à la biodiversité. Elle touche directement tous les milieux de vie de pratiquement toutes les espèces. Les effets sur le vivant sont directs par les systèmes respiratoires et les atteintes toxiques, mais aussi indirects. Ainsi, la pollution de l'atmosphère, de même que le réchauffement climatique, fragilisent les pollens et les rendent plus allergènes.

Quantité de services sont à mettre au crédit de la biodiversité : qualité de l'eau, contrôle de l'érosion, formation et fertilité des sols, contrôle des maladies, parasites et prédateurs qui assurent le contrôle des populations.

Il ne faut pas négliger les vertus des plantes médicinales. Elles sont environ 170 dans nos régions.

L'UCL, dans un parc de 3 ha, conserve une centaine d'arbres à usage médicinal.



Chaque espèce joue un rôle déterminé et apporte sa contribution à l'équilibre naturel général. Ainsi, les champignons décomposent les feuilles, ce qui permet leur recyclage, de même que celui du bois et des excréments.

La fauche des talus en pleine saison supprime le cerfeuil sauvage, qui est hôte de la syrphie qui élimine quant à elle beaucoup de pucerons.

De tout ceci, retenons que nous ne pouvons pas observer la biodiversité comme des spectateurs, nous vivons dans la biodiversité, nous en sommes un des acteurs. A chaque atteinte, pour chaque dégât, c'est notre milieu de vie qui souffre. Et par conséquent, nous-mêmes.

Fonds « Nature à lire »

Un de nos livres

« *Prairies traditionnelles d'Ardenne* » de Anne Philippe, Serge Rouxhet, Jean Lambert (Prof.) et Pierre Luxen aux éditions AGRINATURE

Bien que Gesves ne soit pas dans les Ardennes Belges, ce livre est très intéressant pour les passionnés d'Histoire et de Nature !

Que ferions-nous sans connaître l'Histoire ?

Dans une première partie, les auteurs nous racontent l'évolution des différentes prairies (eh oui, il y en a plusieurs !).

Et dans la seconde, ils passent en revue les différentes plantes et leur petite histoire. Mais pourquoi avoir divisé les photos en carrés ? C'est quand même un très bon petit livre à lire de toute urgence !



Notre projet « Sentiers » ...

Permanence, parrainage, sorties de terrain !

Le projet est sur les rails depuis trois mois et remporte un franc succès !

A la clé, une **permanence** (chaque mois, le dernier vendredi, entre 15h et 17h - aussi en juillet et août !), le **parrainage** de chacune de nos promenades par un ou plusieurs parrains (formulaire de parrainage sur demande), des **sorties de terrain** pour améliorer l'une ou l'autre petite chose sur nos chemins et sentiers, tant pour les aménagements pratiques que pour en améliorer la biodiversité.

Toutes les personnes intéressées peuvent également participer au groupe de travail « Sentiers » qui se réunit à la suite de la permanence, à la Pichelotte.

L'appel est lancé !

A vous d'y répondre...



Pour tout contact ou information : Paul Fontinoy, Echevin de l'Environnement * GSM : 0474/247 136 * E-mail : fontinoy.paul@lve.be * Coralie Ghilain, Coordinatrice locale du PCDN Tél : 083/670 308 * E-mail : coralie.ghilain@publibnk.be * Pour nous retrouver sur Internet : http://podgesves.canalblog.com // Rédaction : Jean-Pierre Alderson, Coralie Ghilain, Guy Jacob, Pierre Colin // Crédit photo : Jean-Pierre Alderson, Lilias Leponce, Coralie Ghilain, Olivier Demin // Logo PCDN : Thomas Reyser



Projet : Informer et sensibiliser au respect de la nature !

Gesvoises et Gesvois photographes, à vos APN !

Un de nos projets de cette année est la réalisation de « roll-up » ou bannières de 85 cm sur 200 cm mettant en valeur la nature de notre entité. Notre PCDN recherche donc des photos de très bonne qualité, minimum 5 M Pixels, pour illustrer ses publications et réaliser ces banderoles qui seront exposées lors de divers événements dans la commune.

Les thèmes que nous cherchons à illustrer sont :

- L'eau, les cours d'eau, les mares
- Les arbres remarquables et les fleurs indigènes
- Les oiseaux
- Les pollinisateurs
- Les paysages



Aucune rétribution financière n'est allouée, mais vous aurez cependant la fierté de voir l'une ou l'autre de vos images présentées dans la commune avec mention de l'auteur. Le PCDN s'engage à toujours respecter le copyright et ne demande pas l'exclusivité sur les images.

Si vous souhaitez nous aider à mettre en valeur la belle nature où nous vivons et à la faire respecter, n'hésitez pas à envoyer vos photos via l'onglet « contactez l'auteur » (en haut à gauche de la page d'accueil de notre blog : <http://pcdngesves.canalblog.com>), ou à passer au Service Environnement de la Commune avec une carte mémoire ou un clé USB.

Un « agenda nature » à partir de septembre

Nous vous concoctons, pour la rentrée scolaire, un agenda d'activités en lien avec la nature et la découverte des livres...

Une vingtaine d'activités sont ainsi programmées entre septembre 2013 et juin 2014, à destination des enfants, mais aussi des adultes.

Alliant l'art, la découverte de la nature dans les espaces verts de Gesves, la culture à travers les livres « nature » de la bibliothèque communale, vous aurez la possibilité de réaliser des nichoirs, des foulards teints avec des couleurs issues de la nature, des objets sonores, etc, etc,...

Ces activités auront lieu le mercredi après midi ou durant le weekend, et elles seront gratuites !

Il ne vous reste plus qu'à surveiller la parution de l'agenda, dans les commerces de l'entité ainsi que sur le blog de notre PCDN. Nous vous attendons nombreux lors de ces rendez-vous.



La nature s'expose à la bibliothèque

Notre PCDN en partenariat avec la bibliothèque communale, organise un **Concours « Découvrez la nature ! »**

Ce concours a débuté en mai à la bibliothèque (Rue de la Pichelotte 9^F) et se clôture le 30 juin 2013.

L'objectif : Découvrir les photos « nature » exposées à la bibliothèque. Celles-ci ont été prises dans le cadre d'un concours photo organisé par le PCDN en 2010, sur le thème de la biodiversité gesvoise.

Vous serez alors invité à identifier le sujet de chacune des photos.

Deux lots sont en jeu : le livre « Objectif Campagne » pour un enfant, le livre « Journal intime d'un arbre » de Didier Van Cauwelaert pour un adulte.

Que vous soyez lecteur de la bibliothèque ou non, ce concours est accessible à tous !

Les résultats du concours seront publiés sur les blogs de la bibliothèque et du PCDN



- Permanences « sentiers » de 15h à 17h, vendredis 28 juin, 26 juillet et 30 août
- Groupe Sentiers : vendredi 28 juin - à partir de 17h
- Rendez-vous sur les sentiers : dimanche 20 octobre
- Visitez aussi notre blog...

Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez nous !

Pour suivre nos activités tout au long de l'année
<http://pcdngesves.canalblog.com>

Pension canine du Fond des Camps

Pension toutes races
et élevage de Beauceron

 Evelyne de Lovinfosse

Drève des Arches, 19 - 5340 HAUT-BOIS (Gesves)
081/57 08 77  evelyne.de.lovinfosse@skynet.be

Visites sur rendez-vous

www.au-fond-des-camps.com



ISONATUR sprl

Rue de la Sapinière 2
5340 GESVES
Mr Michel JAVAUX
GSM: 0495 511 443
Tél: 083 21 79 74

Entreprise générale de construction spécialisée en

- **Ossature Bois** (neuf ou extension)
- **Isolation Naturelle** (insufflation de Cellulose, fibre de bois ...)
- Réalisation de l'**étanchéité à l'air**
- Pose d'enduit **Mortex®**
(au sol, dans les douches ou sur mobilier...)

Agréée toutes primes à la Région Wallonne, nous vous aidons à remplir votre dossier de demande de primes.

Pour plus d'informations : www.isonatur.be



**Aménagement extérieur - Gros oeuvre
Assainissement - Menuiserie - Couverture
Isolation - Cloison - Carrelage - Sanitaire
Outillage - Quincaillerie**

Rue de la Fagne 32 - 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 Fax 083 65 64 04



Mariage - Repas de société
Organisation d'événement gastronomique
Chez vous ou dans la salle de votre choix

Rue de Wagnée, 6A - 5334 Florée-Assesse
Tél./Fax: 083 69 02 63 - Gsm: 0475 442 993
info@traiteurtasiaux.be - www.traiteurtasiaux.be

NOUVEAU: COLLECTION LUNETTES

CK
Calvin Klein



CENTRE DE VISION



MAISON MAGIS
Rue Sauvenière, 13
OUFFET
086.36.60.69



Fermé dimanche et lundi

8021438346/46/12/3A

**Elle
Lui**
et les petits...

SALON DE COIFFURE
HOMMES - FEMMES - ENFANTS



Chaussée de Marche, 61
5330 Assesse
Tél. : 083/655 103
Fermé le lundi
Sur rendez-vous

L'ORÉAL
PROFESSIONNEL

ACCESSOIRES DE MODE
BIJOUX



Projet : « protection des berges »
Démonstration d'une pompe à museau



Atelier de construction d'hôtels à insectes



Dégustation de produits du terroir : fromages du Chèvre-feuille et de la fromagerie du Samson, fraises de la ferme Vandepitte, yaourt aux fraises de la ferme d'Haudoumont, pains du Ry de Mière à Crupet et de l'Herbe à Cha,...



Promenade en calèche menant vers la mare



Animation à la mare : identification de la petite faune



Balade-cueillette des lantes sauvages comestibles à Mozet



Promenade de 7km couplée d'une chasse au trésor

RÉUNION INTER FARIQUES DU 22 FÉVRIER 2013



Par ordre d'apparition de gauche à droite : Marie-Claire de Bonhomme, Christian Bertrand, Danièle Berckmans, Marcel Gallet, René Degimbe, Maurice Debaty, André Bernard, Christian Legrand, José Paulet, Ignace Nivoyage, Francis Materne, Rosa Malherbe, Lucien Baudouin, Phocas Hitimana, Robert Tillieux

Bref compte rendu de la réunion inter-fabriques du 22 février 2013

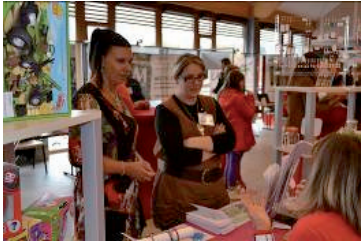
Après présentation des comptes et budgets des fabriques d'église, le président a rappelé la demande d'inventaire des gros travaux à réaliser aux édifices religieux transmis par courrier par la commune de Gesves. Certains travaux ont déjà été identifiés,

d'autres sont programmés.

Le curé desservant les paroisses du secteur de Gesves et Ohey a présenté la restructuration mis en place et fait savoir qu'il y aura un office religieux le dimanche qu'une fois tous les 15 jours. Il y aura, par ailleurs, lieu de revoir les contrats des membres du personnel qui seront réduits en conséquence.

A la demande de la commune, toutes les fabriques d'église sont invitées à effectuer des achats groupés (mazout, électricité, assurances, ...) afin de réaliser des économies d'échelle.

En conclusion de la réunion, le président invite les différentes fabriques de Gesves, Assesse et Ohey (et pourquoi pas d'autres communes) à organiser une rencontre en vue d'entendre le Ministre FURLAN sur son projet de réorganisation des fabriques d'église en présence d'un représentant de l'Evêché (par exemple le chanoine HUET).



La 5ème édition du SIEF fut organisée, pour la première fois, à la maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes le dimanche 21 avril de 13h30 à 19h. Ce salon, ouvert au public gesvois et des environs, fut inauguré, le samedi soir à 18h30. Le bourgmestre José Paulet, entouré de plusieurs membres du collège et du conseil communal a expliqué que la maison de l'Entité de Faulx-Les Tombes est une nouvelle corde à l'arc de la commune et de ses habitants. Il a présenté les différents locaux qui seront ouverts aux associations locales.

Il a remercié tous les exposants, représentant les acteurs de la construction et de l'activité complémentaire (tous secteurs confondus) ainsi que les participants de l'espace rencontre où se tenaient les acteurs d'aide à l'entreprise et de l'emploi-formation.

Le salon offre chaque année aux indépendants et aux entreprises gesvoises la possibilité de présenter aux habitants de Gesves et des communes avoisinantes, le savoir-faire, les produits et les services disponibles à Gesves et de rencontrer les acteurs économiques locaux.

Les jeunes et les demandeurs d'emploi n'ont pas été oubliés puisqu'un stand ADL les informait

sur les possibilités de vivre une journée-type du métier de leur choix ; un totem a permis aux demandeurs d'emploi d'afficher leur CV et un autre leur a proposé des offres d'emploi.

Le bourgmestre a rappelé l'importance d'un tel salon, pour le citoyen «qui peut faire appel à des gens de chez nous» et pour les entreprises et les indépendants gesvois, capables d'offrir des services toujours plus diversifiés mais souvent peu connus.

Les responsables de l'ADL ont recensé plusieurs centaines d'entreprises, indépendants, professions libérales et associations sur le territoire communal. Plus de 40 exposants étaient présents à ce salon.

Afin que les visiteurs rencontrent un maximum d'exposants, un grand concours leur était proposé avec, à la clé, un chèque voyage d'une valeur de 500 €.


Lydia GRASSERE
Présidente de l'ADL

TOURISME ET CULTURE

GESVES info

Attention !... Grottes actives !

En rafale, voici les dernières nouvelles des Grottes : 

 Le recensement de Natagora a montré que les grottes ont abrité plus de 70 individus cet hiver ! Parmi les espèces recensées, certaines sont rarissimes, comme le grand rhinolophe ou le vespertilion à oreilles échanquées... Pour tenter de les apercevoir, rendez-vous aux grottes !

La Fête de Mai s'est invitée aux Grottes de Goyet cette année... Et y a laissé quelques souvenirs ! Le 18 mai, une découverte insolite des grottes, en contes et en chants, ont accueilli une centaine de personnes. Et durant la semaine, le veilleur et son trône ont



pris naissance aux Rochers de Goyet (Artiste : Xavier Rijs) Pour découvrir cette œuvre dans son écrin de verdure, équipez-vous de bonnes chaussures, et laissez-vous surprendre par le panorama étonnant des Rochers de Goyet...

Les grottes vous accueillent à nouveau pour des visites individuelles, le premier dimanche du mois, et tous les dimanches en juillet et août !

Les grottes résonnent aux rires et aux questions des enfants, venus pour quelques heures ou pour une journée complète... Pour en savoir plus sur nos activités, contactez-nous !

L'étude pour le projet de scénographie des grottes avance bien... La preuve en images...

A venir, aux grottes de Goyet :

- Journées du patrimoine 2013 :

le patrimoine EXTRA-ordinaire, les 7 et 8 septembre 2013

A cette occasion, les grottes de Goyet vous proposent deux activités :

- Les grottes de Goyet, de l'ombre à la lumière... Visite guidée des grottes de Goyet, présentation du projet de scénographie, activité de musique environnementale
- Les Rochers de Goyet : Histoire(s) naturelle(s)
- Balade paysagère autour des rochers et du hameau de Goyet.

Pour plus d'informations :

www.journeesdupatrimoine.be, www.grottesgoyet.be



En pratique : visites pour les individuels

Horaires :

tous les premiers dimanches du mois, visite à 14h et à 15h30

Juillet-août : dimanche : visite à 14h et à 15h30.

Pour plus d'infos :

Lydia Grassere - Echevine

Anne-Catherine Pottier 0479 410 253 – 083 670 344

www.grottesgoyet.be

UN PROJET PÉDAGOGIQUE, INTERGÉNÉRATIONNEL ET BIO *GESVES info*



Le 25 avril dernier, l'école de la Croisette, à Sorée, et le Conseil d'Action Sociale (CPAS) de Gesves ont lancé un projet pilote de livraison de légumes bio.



A la base de cette initiative, « Les Compagnons du Samson », le service de réinsertion socio professionnelle du maraîchage initié par le CPAS de Gesves et le Groupe d'Action Locale (GAL) «Pays des Tiges et des Chavées».



Le principe est simple : les Compagnons du Samson livrent les légumes bio en vrac à l'école et les élèves de 3ème et 4ème année composent les paniers des clients qui ont commandé.

A raison d'une fois toutes les deux semaines, un Compagnon présentera aux élèves les différents légumes fournis afin de les aider dans la confection des paniers.

Pour les enfants, c'est l'occasion de rencontrer les fournisseurs, de connaître les légumes, de tenir une petite comptabilité, de cuisiner les surplus (s'il en reste !). Pour le maraîchage, outre la valorisation des produits, c'est aussi l'occasion de susciter des rencontres avec les Compagnons qui pourront transmettre leur savoir et leur savoir-faire en favorisant la filière courte.



Dès septembre, d'autres écoles des entités d'Assesse et d'Ohey seraient parties prenantes du concept. Une rentrée bio, entre rencontres, leçons et manutention !

Valérie Dubois
GAL Pays des tiges et chavées ASBL
www.tiges-chavees.be - 083/670.347

André Bernard
Président du CPAS



VISITE AU FOYER SAINT-ANTOINE

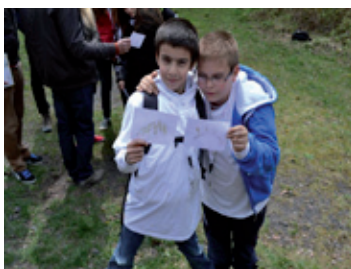
GESVES info

Distribution des œufs de Pâques, lundi 8 avril 2013



Le 8 avril dernier les enfants du Conseil communal des Enfants se sont rendus au foyer Saint-Antoine de Mozet afin d'offrir des œufs de Pâques aux pensionnaires. Cette action devenue depuis quelques années une tradition, est une merveilleuse rencontre intergénérationnelle, une occasion de développer des liens amicaux entre générations, mais aussi un moyen d'assurer la transmission de la tradition. Un bon goûter leur a ensuite été offert par le Foyer. Vivement la prochaine rencontre !

Rassemblement des Conseils communaux d'Enfants au PASS à Frameries, samedi 27 avril 2013



Le samedi 27 avril dernier, les membres de notre Conseil communal des Enfants furent accueillis au Parc d'Aventures scientifiques à Frameries dans le cadre de la 14ème édition du Rassemblement des Conseils Communaux d'Enfants.

Ce rendez-vous annuel, conçu comme un moment de rencontres et de découvertes pour près de 200 jeunes conseillers investis au sein de leur commune, fut l'occasion de visiter le PASS à travers différentes activités proposées.

La promenade a été ponctuée d'activités pédagogiques et d'explications sur cet écosystème tout à fait particulier.

Lydia GRASSERE
Echevine de la Jeunesse et de l'Enseignement



ECOLE COMMUNALE DE L'ENVOL

Rue des Ecoles, 2
5340 FAULX-LES TOMBES
<http://www.ecenvol.com>



Journée « Portes ouvertes »
à l'occasion de la Journée des Parents le samedi 22 juin 2013

Renseignements et inscriptions:

Tous les jours du lundi 1er juillet au vendredi 5 juillet
et à partir du 19 août 2013
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS TELEPHONIQUE
au 081/579.200 ou 0496/610.482
Direction : Christine Pitance
ecolenvol@gmail.com

ECOLE COMMUNALE LA CROISSETTE

Rue de La Croisette, 17
5340 SOREE



Journée « Portes ouvertes - Marche parrainée »
le dimanche 23 juin 2013

Renseignements et inscriptions :

Tous les jours jusqu'au 5 juillet
et à partir du 26 août 2013
SUR RENDEZ-VOUS
0479/910.194
Direction : Véronique GILLET
ec002926@adm.cfwb.be

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT EST TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE

FAMILLE D'ACCUEIL

DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL



CELA PEUT CHANGER UNE VIE !

Nous recherchons de toute urgence des familles susceptibles d'accueillir un enfant de 0 à 18 ans dont les parents ne sont provisoirement plus en mesure d'assumer leurs responsabilités et ceci pour une courte période (situation de crise, hospitalisation, maltraitance, incarcération d'un des parents ...)

Intervention financière de la Communauté française

SI L'EXPERIENCE VOUS TENTE ?

N'hésitez pas à contacter notre service
au **081/260060** ou par courriel à ccsj.namur@skynet.be

Vous pouvez aussi vous adresser directement à nos bureaux
du lundi au vendredi de 9h à 17h
Boulevard de la Meuse 111 à 5100 JAMBES

CONSEILS COORDINATION SERVICES JEUNES asbl

Agréé par la Communauté française N° 11062



Bureau principal : 54, rue TILLON - 5100 JAMBES

ALLOCATION DE CHAUFFAGE 2013

Petit rappel des principales conditions

Le Fonds social chauffage intervient depuis plusieurs années déjà pour aider les ménages en situation précaire à faire face au prix élevé du mazout de chauffage.

Chaque 1er janvier, les compteurs sont remis à zéro pour tout le monde. Cela signifie que si vous avez bénéficié d'une intervention du Fonds en 2012, vous pouvez introduire une ou plusieurs nouvelles demandes pour toute nouvelle livraison effectuée entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013.

Vous pouvez obtenir une allocation à 2 conditions :

1. Vous vous chauffez au gazoil de chauffage (mazout), au pétrole lampant (acheté à la pompe) ou au gaz propane (en vrac)
2. Vous entrez dans l'une des 3 catégories suivantes :
 - Vous avez le statut Bim ou Omnio (il s'agit du droit à l'intervention majorée dans le cadre de l'assurance soins de santé)
 - Le montant annuel des revenus imposables bruts de votre ménage est inférieur ou égal à 16632,81 euros, majoré de 3079,19 euros par personne à charge. Le revenu cadastral non indexé des biens immobiliers autres que votre habitation est pris en compte.
 - Vous bénéficiez d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et êtes incapables de payer votre facture de chauffage.

Vous recevrez, sur l'ensemble de l'année 2013, une allocation de maximum 210 euros pour 1500 litres de combustibles livrés chez vous en grande quantité (cette allocation est calculée au prorata de la quantité livrée). Pour les combustibles achetés en petite quantité à la pompe, l'allocation forfaitaire s'élève à 210 euros. Un seul ticket à la pompe suffit pour y prétendre.

Vous devez introduire votre demande d'intervention au C.P.A.S., rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves, auprès de Mme Ludivine CHEVALIER, assistante sociale.

La permanence a lieu **tous les lundis de 9h00 à 12h00**. N'oubliez pas de prendre avec vous :

- Votre carte d'identité
- Votre facture de chauffage dont la date de livraison ne dépasse pas 60 jours calendriers, le jour de votre demande
- Votre dernier avertissement extrait de rôle
- Votre numéro de compte bancaire

La Secrétaire du C.P.A.S.
Sophie JEROUVILLE

Le Président du C.P.A.S.
André BERNARD

LES NOUVELLES DE CHEZ NOUS

LES NAISSANCES

Victor GAZIAUX, né le 14/03/2013, fils de Jérôme et de Valérie CONSTANT (Haltinne)
 Kenzo BOURGUIGNON, né le 17/03/2013, fils de Laurent et d'Isabelle ANSAY (Faulx-les-Tombes)
 Arthur RICARD, né le 21/03/2013, fils de Hervé et de Laurence DE MEULE-MEESTER (Gesves)
 Arthur GERARD, né le 21/03/2013, fils de Arnaud et de Laura SINKOVICS (Gesves)
 Nora RUELLE, née le 22/03/2013, fille de Pierre et de Evelyne HUBERT (Gesves)
 Nour ETIENNE, née le 22/03/2013, fille de Renaud et de Sandra RASE (Gesves)
 Kenzie MALHERBE, née le 22/03/2013, fille de Jonathan et de Fanny TONET (Faulx-les-Tombes)
 Marc-Olivier LEDECQ, né le 13/03/2013, fils de Raphaël et de Isabelle BACQ
 Alexie RIGUELLE, née le 24/03/2013, fille de Simon et de Pascale PICRON (Gesves)
 Ennio CAPUTO, né le 24/03/2013, fils de Adriano et de Jennifer DE COSTER (Sorée)
 Lilou GYSELINX, née le 31/03/2013, fille de philippe e tde Virginie VINCENT (Sorée)

Najmo MUHYEDIN, née le 02/03/2013, fille de Abdelrahman et de Deega MOHAMED HASSAN (Gesves)
 Sibylle GOURDIN, née le 09/04/2013, fille de Stéphane et de Nathalie MEUR (Gesves)
 Eva COMPERE, née le 21/04/2013, fille de Frédéric et de Cindy ESTIEVENART (Faulx-les-Tombes)
 Juliette GILLAIN, née le 22/04/2013, fille de Johan et de Céline FURQUIM d'AMEIDA (Faulx-les-TOMBES)
 Mahault HECQUET, née le 15/04/2013, fille de Corentin et de Françoise LEJEUNE (Gesves)
 Naël WILLEM, né le 15/04/2013, fils de Bruno et de Astrid GENETTE (Haltinne)
 Zoé DANIELI, née le 30/04/2013, fille de Sébastien et de Séverine MISSON (Faulx-les-Tombes)
 Kermelis NGONGO LETETA KAHUMBU, née le 13/03/2013, fille de Ngongo et de Makangila Nadine AMISI (Gesves)
 Haina AUSSEMS, née le 04/05/2013, fille de Corentin et de Julie DEGROOTE (Faulx-les-Tombes)
 Noé ROWET, né le 16/05/2013, fils de Laurent et de Virginie LIMET(Haltinne)

LES MARIAGES

Philippe DEMARCIN et Dominique Houben (Haltinne), le 03/05/2013
 Jean-Jacques VERBURGH et Christine COENE (Haltinne), le 04/05/2013

Eric MONCIAUX et Marie-Noëlle LETECHEUR (Haltinne), le 04/05/2013
 Dominique REYSER et Martha Cécilia BARRENO DIAZ (Gesves) le 25/05/2013

LES DECES

Fernand SANA, 74 ans (Namur)
 Marthe LORENT, 92 ans, veuve de Augustin DEGENDT (Gesves)
 Denise GODEFROID, 84 ans, veuve de pol WASCOTTE (Haltinne)
 Léonce THIRY, 78 ans, célibataire (Gesves)
 Jules BOIGELOT, 77 ans, veuf de Renée LIZEN (Haltinne)
 Louise MASQUILLIER, 96 ans, épouse de Léonce MAROILLE (Gesves)
 Marie CAP, 83 ans, veuve de Victor QUADFLIEG (Mozet)
 Irma DOCQUIER, 86 ans, veuve de Denis JACQUES (Haltinne)
 Denise DEFENFE, 84 ans, veuve de Fernand LAHAUT (Gesves)

Léon PAQUAY, 76 ans veuf d'Irène SPRIMONT (Gesves)
 Marcel ETIENNE, 92 ans veuf de Délina LABBE (Gesves)
 Jacques MAIRESSE, 57 ans , époux de Marie-Claude PIRE (Faulx-les-Tombes)
 Monique MICHAUX, 83 ans, veuve de Lucien HAZEE (Haltinne)
 Joséphus VAN TICHEL, 62 ans, célibataire (Gesves)
 Marie LIBOIS, 94 ans, célibataire (Gesves)
 Omer NICOLAS, 87 ans époux de Marie LELIEVRE (Mozet)
 André ROMNEE, 83 ans (Faulx-les-Tombes)
 René MALHERBE, 81 ans, veuf de Suzanne MOREAUX (Gesves)

MERCI



**BNP PARIBAS
FORTIS**

La banque et l'assurance d'un monde qui change



**BNP PARIBAS
FORTIS**

AGENCE DE GESVES

Philippe LANGENS

Tél. : 083/23 15 70

Fax : 02/228 16 84

gesves@bnpparibasfortis.com

Heure d'ouverture

| | | |
|----------|--------------|---------------|
| Lundi | 9h00 - 12h30 | 15h00 - 18h30 |
| Mardi | 9h00 - 12h30 | |
| Mercredi | 9h00 - 12h30 | 15h00 - 18h30 |
| Jeudi | 9h00 - 12h30 | |
| Vendredi | 9h00 - 12h30 | 15h00 - 18h30 |

et sur rendez-vous

La banque et l'assurance d'un monde qui change



Christophe-Olivier **CARLIER**
ARCHITECTE - AUDITEUR AGREE RW

Etienne **CARLIER**
ARCHITECTE PAYSAGISTE

T. (083)61.14.76
M. (0476)99.52.43
M. (0479)80.49.19

carlierco.architecte@gmail.com

Inscrit au tableau de l'ordre des architectes
de la province de Namur



Pompes funèbres

LUC PIERSON



*Organisation complète de funérailles.
Deux funerariums à votre disposition.*

Rue Frère Orban, 3
5300 Andenne
0477/84 48 50

Place Roi Baudouin, 101
5350 Ohey
085/61 14 24

GARDEN'S FIRE
by Aquatilis

Feu ouvert d'extérieur tout en inox.
Fabrication artisanale de qualité.
4 roulettes pour un déplacement facile.

Cuisine d'extérieur avec grille, wok, plancha, ...
3 dimensions disponibles.
2 coloris différents.

Ateliers **BOTTON**

Frères SPRL
Chaussée de Marche, 5
5330 ASSESSE
Tél. 083 65 50 99 - www.botton.be

IMMO KREMAN

S.P.R.L.

GESTION ET TRANSACTIONS IMMOBILIERES

C'est plus de 205 VENTES, 480 LOCATIONS.
Estimation réaliste, gratuite et sans engagement
de votre maison, appartement ou terrain.

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis bientôt 10 ANS, un gesvois
est à votre service avec efficacité,
transparence et en toute confiance.



SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmo.be

C'est plus de 60 COPROPRIETES, soit
près de 1.500 logements gérés en tant
que SYNDIC D'IMMEUBLES.

081/46 06 24 - 0495/66 68 60

Chaussée de Liège 34 à 5100 - Jambes

www.kreman.be

www.syndicgtimmo.be

Maucourant M. MENUISIER - EBENISTE

FABRICATION SUR MESURE - ESCALIERS - PORTES - CUISINES - PLACARDS ET DRESSINGS - POSE DE
PARQUETS CHASSIS BOIS-ANCIENS, PVC ET ALU

www.menuiserie-maucourant.be

40, Rue du Chaurdis
5340 Gesves

083 68.91.88
0477 39.44.92

TOTAL xylets

Les pellets de TOTAL
Pellets van TOTAL



NOUVEAU



TOTAL Mazout
Ultra

Commandez maintenant !
Nous sommes à votre disposition :
ETS BOTTON H.
Chaussée de Marche, 5 - 5330 Assesse
Tél : 083/655099
info@botton.be www.mazout-botton.be

Bonbonnes de
gaz ménager
TOTAL GAZ

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

Excellence Construc

Entreprise de construction & de rénovation



Vanden Herreweghe Christophe - Route de Jausse, 17 - 5340 Faulx-les-Tombes
Gsm : 0475 / 86 01 53

Naisse Vincent - Mouthuy Sandrine Infirmiers

Soins infirmiers à domicile
- toilettes
- pansements
- injections
- soins palliatifs, ...

Agréés toutes mutuelles
A votre service, à votre écoute 7j/7

Drève des Arches, 3
5340 Faulx-les-Tombes



081 30 36 16
0476 78 94 53